

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 12 novembre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Eric ELKOUBY ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER
- Excusé(s) : Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF
- Absent(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Nicolas MATT
- Rapporteur : Monsieur Philippe MEYER

N° CP/2018/370 - 52010 - Construction, restructuration et gros entretien des collèges publics
Proposition de décision d'engager l'opération de restructuration du collège André Maurois de BISCHWILLER et proposition d'approbation du programme technique détaillé de l'opération.

La Commission Permanente du Conseil Départemental statuant par délégation, et sur proposition de son président, décide :

- d'engager l'opération de restructuration du collège André Maurois de Bischwiller ;
- d'approuver le programme technique détaillé des travaux de l'opération de restructuration du collège de Bischwiller, dont la note de synthèse est jointe en annexe à la présente délibération ;
- d'approuver le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 6 M€ HT (valeur juillet 2018) ;
- d'approuver le coût global de l'opération intégrant les frais d'études et frais annexes, pour un montant de 9 M€ TTC (valeur juillet 2018).

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY